



Introduction

Ces éléments se retrouveront dans les documents financiers.

Nombre de licenciés :

- 2023/2024 : 43 572 licenciés
- 2024/2025 : 44 500 licenciés à ce jour + 2 %
- 2025/2026 : 43574 licenciés (au 31/12/2025)

Nombre de clubs :

- 2023/2024 : 235 clubs dont 6 créations ou réactivations et 2 clubs en sommeil
- 2024/2025 : 232 clubs dont 4 créations ou réactivations et 7 clubs mis en sommeil
- 2025/2026 : 230 clubs dont 2 clubs en sommeil

Nous présenterons dans un premier temps le compte de résultat par la détermination :

- Du résultat courant
- De l'influence du résultat financier
- De l'influence du résultat exceptionnel
- De l'excédent ou du déficit.

Dans un deuxième temps nous présenterons :

- Le bilan 2025





Compte de résultat

Le compte de résultat est déterminé par les produits d'exploitation desquels sont déduits les charges d'exploitation

RESULTAT D'EXPLOITATION

Il est déterminé par la différence entre les produits et les charges d'exploitation.

Les produits d'exploitation

Ils sont composés du chiffre d'affaires net et des autres produits d'exploitation.

Le chiffre d'affaires net et autres produits

	2025	2024	2023
Licences	2 095	1 991	1 857
Mutations	286	260	249
Engagements	135	131	126
Affiliations	117	118	117
Total Cotisations	2 633	2 500	2 349
Stages d'été	266	262	256
Formation ITFE et Arbitrage	459	495	432
Facturation Diverses (Mad FFHB, Frais Orga Evenement)	97	89	72
Total Ventes Services	822	846	760
Total Subventions	331	343	388
Dons	12	9	0
Contributions financières	165	160	145
Reprise sur amortissements et provisions	165	79	142
Autres Produits (Amendes, Participation Arbitrage, Particip familles PPF, Droits Consignation, Match EDF)	198	215	154
Total produits d'exploitation (en k€)	4 325	4 152	3 938



Principales variations

- 1) Augmentation des cotisations notamment les mutations
- 2) Diminution des ventes de services notamment les formations
- 3) Diminution des subventions
- 4) Diminution des Autres produits

Subventions

	2025	2024	2023
Subventions ANS	98	99	94
Subvention Région	44	49	107
Subventions FFHB	179	183	187
Subventions OFAJ	0	11	0
Subventions Investissements	11		
Total Subventions (en k€)	331	342	388

Reprises et transfert de charges

	2025	2024	2023
Reprise sur provisions	165	34	103
Transfert de charges	0	45	39
Total Reprises et transfert de charges (en k€)	165	79	142

Principales variations

- La reprise de provision concerne les litiges « débloqués en 2025 » et qui donné à des indemnités.
- Transfert de charges reclassé en moins des charges sociales (nouvelles normes comptables 2025)

Contributions financières

	2025	2024	2023
Aides FFHB /Evènements IPF/DSVE	145	138	120
Contributions financière autres	19	22	25
Total Contributions financières (en k€)	164	160	145



Les charges d'exploitation

Elles sont composées de :

- Achats et autres charges externes
- Impôts et taxes
- Salaires et charges
- Amortissements et provisions
- Autres charges

Achats et charges externes

	2025	2024	2023
S-Traitance Hébergements	304	315	209
Locations	100	79	97
Honoraires	71	77	121
Personnel mis à disposition	324	321	353
Frais déplacement missions	209	230	188
Autres frais et charges externes	328	312	361
Total (en k€)	1 336	1 334	1 329

1) Locations

Nouveaux locaux à Clermont-Ferrand et augmentation de la flotte des véhicules

2) Honoraires

Frais d'avocats en baisse

3) Personnel extérieur et mis à disposition de la Ligue

RAS

4) Déplacements et missions

Les frais de déplacements sont en baisse de 10% (utilisation des outils informatiques)

5) S-Traitance Hébergements

Les frais d'hébergement pour les Inter Pôles et stages vacances

Aides Financières

	2025	2024	2023
Comités	83	83	85
Clubs	5	17	6
Total Aides Financières (en k€)	88	100	91



Impôts et taxes

	2025	2024	2023
Taxes sur les salaires	63	66	69
Formation continue	12	14	12
Taxes foncières	9	9	9
Total impôts et taxes (en k€)	84	89	90

- 1. La taxe sur les salaires est basée sur le total des salaires payés durant l'année.**

Salaires et charges sociales

	2025	2024	2023
Salaires	935	905	913
Charges sociales	367	365	358
Total salaires et charges (en k€)	1 302	1 270	1 271

La hausse de la masse salariale est liée aux entrées et sorties du personnel

Dotation aux amortissements et provisions

	2025	2024	2023
Dotation aux amortissements	88	96	95
Dotation provisions clubs	25	24	33
Dotations pour risques et charges et autres créances	104	126	13
Total amortissements et provisions (en k€)	217	246	141

1) Dotation aux amortissements et provisions

Chaque année la Ligue constate la dépréciation de ses immobilisations en application de la réglementation comptable permettant de répartir la charge économique de ces actifs sur plusieurs exercices.

Dotation aux provisions clubs et autres créanciers

25 k€

2) Dotation pour provision pour risques et autres créances

Litige prud'hommes 46 k€ autres créances 30 k€ et retraite 28 k€



Autres charges

	2025	2024	2023
Licences FFHB	1 122	1 066	1 002
Mutations	104	97	93
Affiliations	40	41	41
Autres	45	34	24
Total autres charges (en k€)	1 311	1 238	1 160

1) Licences

L'augmentation est liée au coût d'achat auprès de la FFHB.

2) Mutations

RAS

3) Affiliation

RAS

4) Aides aux comités et clubs

Reclassées dans les aides financières

5) Autres

Créances et charges diverses de gestion

Charges d'exploitation

En conclusion, le tableau ci-dessous résume les charges d'exploitation.

	2025	2024	2023
Achats et autres charges externes	1 336	1 334	1 329
Aides financières	88	100	91
Impôts et taxes	84	89	90
Salaires et charges	1 302	1 270	1 271
Amortissements et provisions	217	246	141
Autres charges	1 311	1 238	1 160
Total (en k€)	4 340	4 278	4 082



Le résultat d'exploitation est donc égal à :

	2025	2024	2023
Produits d'exploitation	4 325	4 152	3 939
Charges d'exploitation	4 340	4 278	4 082
Résultat d'exploitation (en k€)	- 15	- 126	- 143

e

Résultat d'exploitation est en nette amélioration suite à la baisse des litiges résolue en partie sur 2025

INFLUENCE DU RÉSULTAT FINANCIER

Positif de 20 k€ relatif au placement des CAT

INFLUENCE DU RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

	2025	2024	2023
Résultat exceptionnel	0	2	- 4
Résultat exceptionnel (en k€)	0	2	- 4

Les comptes de la classe 77 ont été reclassés en charges d'exploitation selon le plan comptable 2025

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

	2025	2024	2023
Résultat courant avant impôt	- 15	- 126	- 143
Résultat financier	20	5	
Résultat exceptionnel	0	2	- 4
Impôt société	-1	0	0
Résultat de l'exercice (en k)	4	- 119	- 147



Présentation du bilan résultat

Actif du bilan

Les biens sont classés par ordre croissant de liquidité. Nous commenterons successivement :

- Les immobilisations
- L'actif circulant
- Les comptes de régularisation

Les immobilisations nettes

	2025	2024	2023
Immobilisations nettes (en k€)	508	590	657

Sur l'exercice investissement pour 4 k€ (Renouvellement Matériels) et désinvestissement pour 9k€ mise au rebut.

Actif circulant net

	2025	2024	2023
Créances et comptes rattachés	1 482	1 397	1 413
Autres créances	106	147	117
Trésorerie	459	540	763
Total (en k€)	2 047	2 084	2 293

1) Créances et comptes rattachés

Nous tenons à remercier l'ensemble des clubs qui ont régulièrement honorés leurs dettes vis à vis de la Ligue.

2) Autres créances

RAS

3) Trésorerie

La trésorerie est en baisse suite litiges et perte d'exploitation de 2024.

Compte de régularisation

	2025	2024	2023
Charges constatées d'avance (en k€)	628	610	567

En 2025, ce compte est composé principalement des charges correspondantes aux licences + mutations + affiliations 1^{er} Semestre 2026



Passif du bilan

Nous commenterons successivement les postes :

- Fonds associatif
- Provisions et fonds dédiés
- Emprunts
- Avances et acomptes reçus
- Dettes fournisseur et comptes rattachés
- Dettes fiscales et sociales
- Autres dettes
- Produits constatés d'avance

Fonds associatif

	2025	2024	2023
Fonds associatifs	695	814	961
Résultat en instance d'affectation	4	-119	- 147
Subventions pour investissements	29	40	50
Total (en k€)	728	735	864

Le résultat de 2024 de -119 k€ a été affecté au fonds associatif, suite à la décision de l'Assemblée Générale de 2025.

L'affectation du RN de 2025 de 4 K€ est affecté sur les fonds associatifs.

Subvention pour investissements = minibus

Provisions et fonds dédiés

	2025	2024	2023
Provision pour départ à la retraite	136	107	106
Provision pour risque Prud'hommes	30	125	0
TOTAL en K€	166	232	106

1) Provision pour départ à la retraite

Nous avons l'obligation légale de constater les sommes dues au moment du départ à la retraite des salariés.



Emprunts

	2025	2024	2023
Emprunts bancaires	128	166	208
Emprunts auprès d'autres organismes	0	0	0
Total (en k€)	128	165	208

1) Remboursement de la dette d'emprunt conforme au plan d'amortissement – 38 k€

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

	2025	2024	2023
Dettes fournisseurs	424	569	763
Fournisseurs factures non parvenues	61	84	86
Total (en k€)	485	653	849

Dettes fiscales et sociales

	2025	2024	2023
Dettes vis-à-vis des organismes sociaux	280	131	140
Dettes vis-à-vis de l'Etat	8	2	2
Total (en k€)	288	133	142

1) Dettes vis-à-vis des organismes sociaux

- Provisions pour congés payés et charges sociales sur congés payés et organismes sociaux
- Les jugements liés au litiges prud'hommaux ont donné lieu a des régularisations de dettes sociales

2) Dettes vis-à-vis de l'État

RAS

Autres dettes

	2025	2024	2023
Autres Dettes	19	39	19
Avoirs à établir aux clubs	3	5	6
TOTAL (en K€)	22	44	25

RAS



Produits constatés d'avance

	2025	2024	2023
PRODUITS CONSTATES D AVCE	1 365	1 322	1 219

Conclusion

Merci à tous

Isabelle CHASSON

Manager Général des Finances

Gilles LIOGIER Trésorier